



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 2024

Etaient présents sous la présidence de Denis PHILIPPE :

Dominique FLEURET, Nicolas MENNETRIER, Jean-Yves BRUNEAU, Annie SALAMI, Pascale SEVERIN, David VINCENT

Membres suppléants assistant à la réunion : Mme Angélique DROCOURT avec pouvoir de Laure THOYER – Mme Marie-Laure HRVOJ – M. Pascal MARCHIZET (arrivé en cours de séance)

1/ Approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du président, le comité syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du président et après appel de candidature, M. Nicolas MENNETRIER est élu secrétaire.

3) Décision modificative n°1

M. Denis PHILIPPE expose qu'il y a lieu de faire une modification budgétaire afin d'assurer les dépenses et recettes suivantes :

- cession du véhicule Berlingo par reprise de véhicule lors de l'achat du nouveau véhicule
- prestation de l'archiviste qui peut passer en investissement alors qu'elle était prévue en fonctionnement.

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et après en avoir délibéré le comité syndical :

DECIDE à l'unanimité de réaliser les mouvements budgétaires suivants :

Recette d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	DM1
024	024	Cession d'immobilisation (Berlingo)	200,00

Dépense d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	DM1
21	2188	Autres (Archives)	1 760,00
21	2154	Installation de voirie	-1 560,00

4) Financement de l'éclairage public

Denis Philippe expose :

Historiquement, précisément jusqu'en 2008, l'éclairage public du hameau était intégralement pris en charge par le syndicat intercommunal de Grange L'Evêque.

En 2008, en réponse à un questionnaire, 80 % des habitants se sont exprimés pour cesser d'éclairer les rues de minuit à 5h du matin pour des raisons économiques.

Le maire de Macey a toutefois souhaité conserver cet éclairage et décidé la prise en charge de l'éclairage public pour la partie Macey du hameau.

Ces éléments d'historique ont été retrouvés dans les comptes-rendus de réunions suivants : 28 avril, 30 juin et 1^{er} octobre 2008 ainsi que celui du 15 juin 2009. Ces comptes-rendus peuvent être consultés sur le site internet de la commune de Saint-Lyé : <https://www.saint-lye.fr/comptes-rendus-du-syndicat-intercommunal.html>.

Si le partage a été réalisé, le Syndicat d'énergie de l'Aube (SDEA) n'a pas été en mesure de distinguer tous les points d'éclairage.

Ainsi les éclairages restant prise en charge par le SIGE sont :

- la rue Coquelet
- 2 éclairages de la rue des combats
- l'éclairage commun (voie Pillée, rue de l'Entente, rue Georges Brassens)
- la partie Saint-Lyé.

Ce partage imparfait entraîne une inégalité dans la mesure où la commune de Macey, depuis que ce choix a été mis en œuvre, paye une partie de l'éclairage de Saint-Lyé en plus de la quasi-totalité du côté Macey.

M. Fleuret ajoute que la rue Georges Brassens, la rue de l'Entente et la voie pillée sont passées, à la charge de Macey, en éclairage LED.

Dans le cas où le syndicat intercommunal prendrait l'éclairage public en charge dans sa globalité, une inégalité persisterait dans la mesure où toute la partie Macey est en éclairage LED (économie de 20 %) alors que ce n'est pas encore programmé côté Saint-Lyé.

M. Philippe : dans un premier temps il y a deux départs d'éclairage à modifier (ENEDIS, SDEA). Il faut valider la faisabilité. Ce dossier sera traité par M. Philippe, M. Fleuret et Mme Hrvoj.

M. Mennetrier signale que certaines personnes remarquent une présence accrue de l'agent du service technique sur la partie Macey. M. Philippe précise qu'il ne s'agit que de deux interlocuteurs.

M. Mennetrier en réponse à M. Philippe indique que Le passage LED est prévu également du côté de Saint-Lyé. M. Philippe s'étonne car M. Olivier Godin, directeur du syndicat départemental d'énergie (SDEA) a indiqué que Grange L'Evêque ne fait pas partie du programme de Saint-Lyé.

M. Philippe rappelle que le nombre de décorations de Noël a été diminué il y a deux ans par souci d'économie et demande si les membres souhaitent maintenir cette position. M. Fleuret indique qu'il n'y a pas eu trop de réclamations et qu'il ne pense pas que revenir en arrière sera salué par les habitants. M. Philippe précise qu'il pourrait y avoir des questionnements dans les nouveaux lotissements. M. Fleuret pense qu'il peut leur être répondu que cela a été pensé mais que c'est trop tôt. Mme Drocourt ou Mme Severin propose d'acter aujourd'hui que les décorations de Noël seront positionnées dans les nouveaux lotissements l'année prochaine. Mme Hrvoj rappelle qu'il peut y avoir un problème par rapport à la hauteur des mâts.

Informations diverses

Denis PHILIPPE

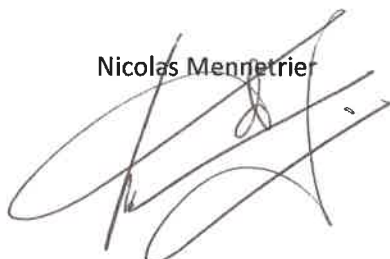
- L'agent technique a été accaparé par la tonte, la taille de haies et l'arrosage cet été.
- Les ressorts de la porte sectionnelle du service technique ont dus être changé et la facture a été prise en charge par la commune de Saint-Lyé pour un montant de 2700 € les deux ressorts. Seule la société Assa Abloy propose des pièces pour cette porte sectionnelle, et nous n'avons pas pu avoir d'autre alternative dans un délai raisonnable.
- La commune de Macey a procédé à une réfection de la voirie sur le chemin du Bas des Vignes
- Le piège à eau de la rue Eiffel a été refait.
- Côté Saint-Lyé, la commande pour la signalisation horizontale a été signée.
- La commune de Saint-Lyé travaille sur le projet d'aménagement de la rue Simphal. Un rendez-vous a été pris avec le bureau d'étude pour l'aménagement. Pour rappel, il y a beaucoup de circulation le matin, pas de place pour la circulation des piétons, et les enfants qui marchent sur la chaussée sont quelques fois vêtus de couleur sombre et cela les met en insécurité.
- La société C3I a rendu une étude sur le besoin de travaux dans le bas de la voie Pillé et dans la rue Georges Brassens. Pour la rue Georges Brassens, les travaux sont estimés à 240 K€ et ceux de la voie Pillée à 126 K€. Il va falloir établir 3 plans de financement en tenant compte de la DETR et des fonds de concours que pourrait obtenir Macey, Saint-Lyé ou le SIGE.
- L'école élémentaire demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour effectuer ses cours de gymnastiques. Les élus présents rendent un avis favorable.
- La location de la salle polyvalente est restreinte en hiver car les 80 € de location pour un week-end ne compense pas les frais de chauffage.
- Sur le terrain d'évolution, le filet du but de football a été enlevé une semaine après son installation par un voisin mécontent. Il l'a finalement réinstallé mais sur le but opposé.
- Les enfants ont tordu un grillage.
- Un chien est régulièrement en liberté dans le cimetière.
- Un autre chien en liberté a attaqué et tué un chat dans une propriété.
- Des enfants (ou adolescents) ont jetés des sacs de tri dans différentes habitations.
- L'enrouleur du tuyau d'arrosage du service technique a été volé.
- Un affichage sauvage pour de la vente de véhicule a été constaté sur les candélabres. Le policier municipal les a appelés pour que l'affichage soit retiré. Ça a été le cas la première fois mais les faits se sont reproduits sans que les affichages ne soient retirés par les contrevenants.
- Les effectifs du regroupement pédagogique intercommunal sont en hausse. C'est le cas principalement en restauration scolaire où l'on dénombre 133 enfants. Historiquement, la restauration scolaire a fonctionné avec 150 élèves mais il y a une inquiétude quant à une saturation potentielle à l'avenir. M. Fleuret propose de budgétiser l'aménagement de la salle polyvalente pour recevoir les enfants du SIRP de Grange L'Evêque. Il faudrait

également penser d'ores et déjà au passage de l'école à la salle polyvalente pour les enfants qui se rendraient à la cantine. M. Philippe ajoute que la salle polyvalente est déclarée point de repli de l'école en cas de problème.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h25.

Le secrétaire de séance

Nicolas Mennetrier



Le président,

Denis PHILIPPE

